



Série électronique de
documents de travail,
SIL Togo-Bénin

LES ENFANTS ET LEURS NOMS WAAMA

Siromatohou François BOCO TCHOROPA

2022

Série électronique de documents de travail,
SIL Togo-Bénin, Numéro 15

<https://togo-benin.sil.org/>

LES ENFANTS ET LEURS NOMS WAAMA

Siromatohou François BOCO TCHOROPA

2022

Éditeur : Johannes MERZ

Résumé : Dans ce document, je décris la grossesse et la naissance des enfants parmi les Waaba du nord-ouest de la République du Bénin. Je m'intéresse particulièrement aux différents noms qu'on donne aux enfants, ainsi qu'à leurs origines et significations. L'attribution d'un nom obéit à certaines règles et cela nous permet de savoir quelque chose sur la personne qui porte le nom, comme par exemple à quel peuple ou à quelle communauté elle appartient. De nos jours, je remarque un refus croissant de certains Waaba d'utiliser le vaste répertoire des noms connus pour privilégier le choix de noms étrangers – voire français – à donner à leurs enfants. Cessons de croire que nos propres noms sont diaboliques. Au contraire, en valorisant nos propres noms et en les donnant à nos enfants, nous pouvons promouvoir notre patrimoine culturel ainsi que notre identité en tant que peuple du Bénin.

Mots clés : Bénin, waama, Waaba, noms, éponyme, identité, grossesse, naissance, structure sociale

© 2022, SIL Togo-Bénin, Lomé, Togo

Le but de la série électronique de documents de travail de SIL Togo et SIL Bénin est de mettre à la disposition d'un public aussi large que possible des documents basés sur des recherches en cours concernant les domaines de compétence de SIL, à savoir l'anthropologie et la linguistique ainsi que leurs applications (ethnographie, contacts interculturels, alphabétisation, traduction). Les données et les analyses présentées dans ces travaux sont toujours en cours de formulation, d'où le nom « documents de travail ».

Introduction

En Afrique, et plus précisément dans la République du Bénin, les noms permettent souvent de savoir à quel peuple appartient une personne. De plus, ces noms ont des origines et des significations différentes. Il faut souligner qu'il y a de nombreuses discussions à propos du choix du nom d'un enfant.

Dans certaines sociétés on cherche à savoir d'où vient l'enfant et qui l'a envoyé, étant donné qu'on reconnaît qu'il y a souvent quelqu'un qui collabore avec Dieu dans l'envoi des enfants, en particulier certains ancêtres. Ce peut être valable même si la réincarnation n'est pas attestée dans la société. Là où elle existe, comme dans le groupe ethnique des Waaba, on cherche à savoir de quel ancêtre il est la réincarnation, ce qui peut influencer le choix du nom.

Les Waaba (sg. Waao) occupent le nord-ouest de la République du Bénin, plus précisément les communes de Natitingou, Toucountouna, Tanguiéta, Kouandé et Kérou. On peut estimer la population actuelle de 125 000 locuteurs waama (Sandjougouma et Roberts 2021 : 2). De plus, on retrouve une forte diaspora dans les grandes villes, au centre du Bénin, et dans les pays voisins comme le Nigeria.

Le groupe ethnique des Waaba est composé de quatre sous-groupes, les Waaba¹ (sg. Waao), Daataba (sg. Daatawo), Tangamba (sg. Tangango) et Naasiba (sg. Naasiwo). Chaque sous-groupe se divise en plusieurs *fuuya* (sg. *fuure*) que Rowe (1997 : 62) a appelés « lignages » en français, mais qui peuvent aussi être vus comme des clans. Je préfère suivre Merz (2017 : 7-15) qui propose de traduire par « communautés » ces constellations sociales, pour pouvoir mieux expliquer la complexité de leur histoire et structure.

Les enfants sont l'avenir d'un peuple et méritent donc notre intérêt et notre attention. Un aspect important dans la vie des enfants concerne les noms qu'on leur donne. De nos jours, les Waaba donnent de moins en moins de noms waama au profit de noms étrangers. On préfère donner un nom du calendrier catholique ou un nom français à son enfant que de donner un nom d'origine waama. Cette pratique nous éloigne de notre patrimoine culturel et le tue à petit feu.

Mon intention dans ce document est de montrer la valeur et la vertu de ces noms en vue d'amener les gens à changer de mentalité, de façon qu'ils ne diabolisent plus les noms locaux. Au contraire, soyons fiers de les porter pour montrer notre appartenance au peuple waao.

¹ On utilise aussi aujourd'hui le nom du sous-groupe des Waaba pour parler du groupe ethnique entier des Waaba.

Les noms (*beere*, pl. *beeya*) waama ont toujours une signification. C'est pourquoi le nom de chaque nouveau-né est d'une importance capitale chez les Waaba. Il existe une multitude de noms et chaque nom est donné selon des critères bien fixés et selon le contexte. En général et en simplifiant, on peut classer les noms waama de la façon suivante :

- Les noms qui indiquent l'ordre de naissance.
- Les noms qui sont le résultat de la consultation d'un devin pour déterminer le nom de l'ancêtre que réincarne l'enfant.
- Les noms qui décrivent la position du nouveau-né à sa naissance ou selon l'aspect qu'il présente.
- Les noms hérités.
- Les noms qui témoignent des circonstances dans lesquelles l'enfant est né.
- Les noms issus du rite de changement de nom.
- Les surnoms ou les sobriquets.
- Les noms donnés par un roi d'une localité ou d'un village.

Avant d'examiner l'origine et la signification des différents noms plus en détail, je décrirai les pratiques qui entourent la grossesse et la naissance. Ce sont elles qui conduisent souvent à attribuer certains noms aux enfants.

Grossesse et naissance

Dans une société comme celle des Waaba où la vie est incertaine à cause des maladies et de la crainte de réactions de l'au-delà, la grossesse et la naissance sont le signe de la bénédiction des ancêtres et du *sikiti waraka* (pl. *sikiti warasu*, génie tutélaire d'une communauté ; Sakoura 1994 : 38-39).²

Une fois que la grossesse est constatée, le couple ou le vieux de la maison prend de nombreuses précautions pour assurer une bonne naissance. Ainsi, il multiplie les prières, les sacrifices et les offrandes auprès des ancêtres et des *warasu* pour protéger la vie de l'enfant à venir.

En ce qui concerne la procréation, il existe différentes croyances. Souvent, dans les sociétés comme celles des Waaba, on croit que les ancêtres ou les *warasu* ont une certaine influence

² Chaque communauté waao a un génie tutélaire (*sikiti waraka*) qui protège la famille et assure le développement et le bien-être de la communauté.

dans la conception des enfants. Pour eux, l'enfant est perçu comme un don de Dieu par l'intermédiaire du *sikiti waraka*, ou issu de la réincarnation d'un ancêtre de la maison. On considère un ancêtre comme co-créditeur avec Dieu, c'est-à-dire qu'il participe avec Dieu à la venue de l'enfant.

La plupart du temps, dès que le père de la grande famille est informé que la femme de son fils ou de son petit-fils est enceinte, il va consulter un devin (*boko*, pl. *bokiba* ; voir Sakoura 1997 : 30-33) afin de connaître l'enfant qui naîtra dans la famille. Le vieux de la maison est chargé de veiller au bien-être de la famille en faisant des consultations auprès des devins, des sacrifices et autres cérémonies pour protéger chaque membre de la famille. Dans sa recherche il arrive à connaître l'ancêtre que réincarne l'enfant porté par la mère. Beaucoup de Waaba croient qu'il y a la réincarnation après la mort, dans le sens que les ancêtres reviennent dans les nouveau-nés. Mais un défunt qui était mauvais (une sorcière ou un tueur, par exemple) ne devient jamais un ancêtre, donc il ne peut jamais se réincarner. Quand un sorcier, une sorcière ou une femme stérile meurent, des sacrifices sont faits à leur enterrement pour que leurs âmes ne se réincarnent pas dans la famille.

Une fois que la grossesse est constatée, la femme est souvent soumise à divers interdits et règles dans le but de protéger l'enfant qu'elle porte.

Les règles relatives à la grossesse

Dès qu'une femme tombe enceinte, les plus vieilles donnent un certain nombre de règles à cette femme. Elle doit désormais respecter ces règles pour ne pas attirer une malédiction sur l'enfant qu'elle porte ou pour ne pas attirer des sorts qui vont compliquer l'accouchement. Voici la liste de ces interdits et règles :

- Quand la femme enceinte dort sur un côté, dès qu'elle veut se tourner, elle doit se lever, se mettre assise un petit bout de temps avant de se coucher sur l'autre côté.
- Elle ne doit plus manger la nourriture de la veille (*caakpetire*) pendant la période de grossesse. Chaque matin, elle doit préparer un nouveau repas pour se nourrir.
- Elle ne doit pas rester sur le seuil de la chambre ou de la concession. Quand elle veut entrer, elle entre directement à l'intérieur sans tarder, et quand elle veut sortir elle fait pareil.
- Elle ne doit jamais sucer l'os ni la moelle qui s'y trouve quand elle mange de la viande.
- Quand une femme en état de grossesse veut coudre quelque chose (habit, natte, etc.), elle doit toujours toucher son ventre avec l'aiguille avant de commencer à coudre.
- La femme en état de grossesse ne doit jamais égorger un animal. De même, son mari ne

doit jamais sacrifier un animal au nom de sa femme grosse. Même s'il y a un sacrifice d'animal à faire pour elle, il doit être reporté jusqu'après l'accouchement. Dans ce cas, les parents du mari prient en mettant de l'eau sur le corps de l'animal, puis ils le laissent partir. Après que la femme a accouché, le sacrifice peut être achevé en tuant l'animal auprès du génie concerné.

- La femme enceinte et son mari ne doivent jamais toucher un cadavre, même si c'est un parent proche.
- Elle doit manger peu d'huile.
- Elle ne doit pas boire le jus de citron non dilué et d'autres choses qui ne sont pas diluées. Pour certaines personnes, ces concentrés pourraient avoir des effets néfastes sur l'enfant que la femme porte encore dans son sein.

L'accouchement et les règles associées

Dans le temps passé et quelquefois encore de nos jours, lorsqu'une femme waao est prête à accoucher, ses proches font appel à la vieille du village qui s'y connaît pour la faire accoucher. Pendant et après l'accouchement, cette sage-femme donne à la femme en travail certaines règles à suivre. Parfois, elle prend les dispositions nécessaires pour éviter certaines complications pendant l'accouchement :

- Lors de l'accouchement, il doit y avoir peu de personnes dans la concession. Seules les femmes âgées ont accès à la chambre dans laquelle l'accouchement a lieu. Si l'enfant tarde à sortir, le plus souvent on amène la femme en travail dans la douche pour la faire accoucher.
- La femme ne doit pas tousser pendant l'accouchement. Mais, quand l'enfant sort et tousse, la sage-femme demande à la maman de tousser aussi. Si elle ne le fait pas, l'enfant va avoir la toux qu'on appelle toux de l'accouchement (*doriti kɔɔsiku*). Cette toux ne peut être soignée que traditionnellement.

Le plus souvent, quand une femme tombe enceinte pour la première fois, elle accouchera chez elle. Lorsqu'elle accouche, les membres de sa famille rapportent le placenta dans la maison paternelle de l'enfant. Dès que le placenta arrive, soit le père de la famille soit le frère aîné de la famille du mari enterre ce placenta et donne du mil ou du sorgho à ceux qui l'ont apporté.

Quand la femme du frère aîné de la famille accouche pour la première fois, c'est la même chose qui se passe, seulement cette fois-ci, c'est soit le père de la famille soit le jeune frère qui enterre le placenta. À défaut de ceux-là, c'est le père lui-même qui enterre le placenta. Mais de nos jours cela n'existe presque plus, sauf dans quelques villages.

Toutes ces dispositions concernant le placenta sont mises en place pour éviter les éventuels mauvais sorts qu'on pourrait jeter à l'enfant à travers son placenta qui est considéré comme la racine de sa vie. C'est pour cela que les gens avaient prévu que les personnes proches de la famille enterrent le placenta pour éviter le pire.

Le plus souvent, pour annoncer la naissance d'un enfant, la sage-femme qui a fait accoucher la femme, ou une vieille qui est sur le lieu d'accouchement, pousse des cris de joie (*cere wiwiifa*) trois fois si c'est un garçon et quatre fois si c'est une fille.

Dès que l'enfant naît, la femme est consignée dans la chambre de maternité (*yēēbi deeka*) jusqu'à ce que le cordon ombilical tombe (*surufa tonte*), ce qui peut prendre plusieurs jours. Elle reste dans la chambre et a seulement le droit d'aller faire ses besoins.

Si la nouvelle mère doit aller en brousse pour ses besoins et si elle n'a personne pour l'aider à garder son nouveau-né à la maison, elle doit l'emmener avec elle. Dès qu'elle arrive en brousse et trouve une place où se mettre à l'aise, quand elle s'accroupit, elle ramasse des petits cailloux qu'elle jette derrière elle. De même, quand elle met à son dos son enfant pour balayer faute d'aide pour garder l'enfant, avant de commencer à balayer, elle touche l'enfant qu'elle porte au dos avec le balai. Par contre elle ne doit pas sortir pour aller au marigot, ni au champ, ni pour faire la vaisselle, ni pour cuisiner, ni pour faire aucune autre activité physique. Tout cela est bien respecté parce que le non-respect produirait des effets négatifs sur le nouveau-né.

Cette période d'isolement permet à la femme de récupérer un peu. C'est aussi une période que la plupart des gens considèrent comme une période d'impureté de la femme, comme pendant ses jours de menstruations.

Le jour même où elle accouche, ce sont les autres femmes qui vont puiser de l'eau pour elle. Et la première décoction³ avec laquelle elle doit se laver est préparée avec une nouvelle eau, c'est-à-dire une eau qui a été puisée à l'instant. Ce jour-là, une vieille va chercher les feuilles de *kɔŋɔmbu* (pêcher africain, *Sarcocephalus latifolia*) et les met dans une marmite. Puis, avant de la poser sur le foyer, les jeunes filles ou les femmes qui ont accouché une fois tiennent chacune le bord de la marmite. L'une dit : « *hé hé wuuyi, hé hé wuuyi* » (expression de joie), et l'autre répond : « *faaka cɔka den n̄ yaa mma* » (ce qu'on se disait quand on allait au marigot). Si le bébé est une fille, elles le disent quatre fois en tournant la marmite sur le foyer. Si c'est un garçon, elles le disent trois fois. Le moment de se doucher arrivé, une femme âgée aide la nouvelle mère à se baigner correctement. Elle est soumise à un régime rigoureux qui demande qu'elle se lave au moins deux fois dans la journée.

³ La décoction est ce que nous appelons « tisane » au Bénin.

En ce qui concerne sa nourriture, la nouvelle mère est appelée à manger la pâte de céréales, accompagnée d'une sauce spéciale faite à base de feuilles sèches de gombo (*maanfaama*), de potasse et de racines piquantes appelées *karikoobu* ou *tampoobu* (fagara jaune, *Zanthoxylum zanthoxyloides*). C'est un arbuste épineux dont les racines aident à évacuer les impuretés du ventre et à favoriser la lactation. C'est pourquoi elles sont utilisées pour les femmes après l'accouchement.

Chez les femmes du sous-groupe des Daataba, les règles sont différentes. Dans ce groupe, quand une femme accouche, il semblerait qu'elle doit aller se laver au marigot avec de l'eau fraîche. Cette pratique puise son fondement dans l'histoire d'une orpheline daatawo. Les femmes qui l'ont fait accoucher lui ont dit d'aller se laver au marigot après l'accouchement. Ainsi, elle n'a pas eu le même traitement qu'une femme qui a accouché devrait recevoir normalement. Quand on lui a demandé d'aller se laver au marigot, elle est allée se laver. Et en revenant, elle a apporté de l'eau dans sa petitealebasse. Arrivée à la maison, elle a aspergé l'eau sur le côté gauche de l'entrée principale de la maison en disant que toutes les femmes de sa communauté feraient désormais comme elle. C'est pourquoi les femmes daataba continuent à le faire.

Chez les femmes du sous-groupe des Naasiba, je ne sais pas concrètement comment cela se passe. Néanmoins, quelques personnes m'ont dit qu'il n'y avait pas une grande différence avec les sous-groupes des Tangamba et des Waaba.

En tout cas, la naissance d'un enfant apporte de la joie à toute la famille et c'est une fête chez les Waaba. C'est pourquoi le mari ou le beau-frère de la nouvelle mère doit, selon ses moyens, immoler un coq ou un autre animal pour honorer la venue du nouveau-né dans la famille.

La sortie de l'enfant de la maison de naissance

Quand le cordon ombilical de l'enfant tombe (*surufa tonte*), la mère est libre de nouveau de ses mouvements et elle peut faire sortir l'enfant pour la première fois de la maison. Dans les communautés des sous-groupes waao et tangango, cela se fait après avoir coiffé l'enfant. La première sortie de l'enfant est aussi le moment où le bébé reçoit officiellement son nom et la mère peut le communiquer à qui veut le connaître.

Contrairement aux autres sous-groupes dont se compose le groupe ethnique waao, chez les Daataba, il existe une cérémonie de sortie de l'enfant. Elle se fait très tôt le matin avant le lever du soleil. Ce jour-là, c'est une femme âgée qui met l'enfant au dos pour la première fois puis sort avec lui de la maison. Elle a un certain nombre de sentiers à parcourir. Si c'est un garçon, elle doit faire trois chemins. Si c'est une fille, elle doit parcourir quatre chemins. Elle doit parcourir ces chemins puis revenir avant le lever du soleil.

Après la naissance du nouveau-né, la question du nom se pose. Qui a le droit de choisir et donner le nom et quels sont les types de noms parmi lesquels on peut choisir ?

Les donneurs de noms

Le nom que porte un nouveau-né revêt une importance capitale chez les Waaba. Le nom du nouveau-né n'est pas donné par n'importe qui. Dans chaque famille sont indiquées les personnes qui peuvent donner les noms. Mais en général ce sont certaines personnes qui peuvent donner le nom, même si elles ne sont pas de la famille. Voici donc, dans l'ordre, les personnes qui peuvent donner le nom à un nouveau-né.

La sage-femme

La sage-femme en milieu waao qui fait accoucher une femme est l'une des personnes qui donne le plus souvent le nom au nouveau-né. Cela est possible parce que c'est elle qui connaît la position que l'enfant a pris à l'accouchement. Et puisqu'il y a des noms qui correspondent aux positions à la naissance, alors cette dernière propose le nom en relation avec la position adoptée par l'enfant à sa naissance. C'est pourquoi on entend souvent cette expression populaire qui dit : « *Beere dee bà ta wò kobitena-di.* » (C'est le nom avec lequel il a été ramassé à sa naissance.)

Le père de famille

Le père de la famille, ou plutôt le grand-père, s'il est toujours en vie, est le responsable de ce qui se passe et de ce qui se fait dans la grande famille. C'est aussi lui qui a le pouvoir de donner les noms dans la famille. Le plus souvent, le père de la famille s'entend avec son épouse pour donner les noms aux nouveau-nés de la famille.

La vieille qui s'occupe de la femme en état de grossesse

La troisième personne qui a le devoir de donner un nom à un nouveau-né est celle qui s'occupe de la femme, de la grossesse jusqu'à l'accouchement. D'habitude, c'est la grand-mère de la jeune mère, sa mère ou une tante maternelle ou paternelle.

Les types de noms

Il existe plusieurs types de noms waama que la sage-femme, le père de la famille ou la vieille qui s'occupe de la femme en état de grossesse donnent aux nouveau-nés. Le nouveau-né reçoit au moins un nom de ces personnes qui est fonction de ce qui a été révélé lors des consultations chez le devin ou fonction de la position adoptée à la naissance. De plus, les parents de l'enfant

peuvent lui donner un nom selon l'ordre de naissance. Quels sont donc les noms que les nouveau-nés Waaba peuvent recevoir ?

Les noms selon l'ordre de naissance

Les Waaba ont un registre de noms qu'ils donnent à leur progéniture selon l'ordre de leur naissance. Ces noms varient d'un sous-groupe à l'autre. Je traiterai le cas de deux des quatre sous-groupes du groupe ethnique des Waaba, les sous-groupes waao et daatawo. Le sous-groupe tangango est proche de celui des Waaba et des Naasiba.

Le sous-groupe waao

Les noms suivant l'ordre de naissance dans le sous-groupe waao sont les suivants :

Pour les garçons :

1. Wooru
2. Sabi
3. Kpaaku ou Biyawu
4. Tɔɔre ou Bɔni
5. Yāaka ou Sani
- 6.-10. (Choix libre)
11. Mɛere

Pour les filles :

1. Kunyo
2. Bakiyo (Nakiyo)
3. Bana
4. Cɔmbi
5. Yāaka
- 6.-10. (Choix libre)
11. Mɛere

Notons que le nom Yāaka marque la fin des noms qu'on donne suivant l'ordre de naissance. Après Yāaka, l'attribution des noms est ensuite libre. Dans certaines familles, il y a des enfants qui portent le nom Mɛere. Quand un enfant porte ce nom, cela voudra donc dire que la mère a accouché de plus de dix enfants.

Par rapport aux noms, les vieux (*yikuriba*), lors de la salutation, demandent le plus souvent aux gens : « *O sejima ta ?* » C'est une expression qui demande l'ordre de naissance. Si tu es le premier garçon – même si tes parents ne t'ont pas donné le nom correspondant – tu réponds en disant « Wooru ». Si tu es la première fille, tu réponds : « Kunyo ». Si tu es le onzième enfant tu réponds en disant : « Mɛere » pour les deux sexes. À ta réponse, le vieux sait maintenant quel est ton ordre de naissance et il continue la salutation en répétant ton ordre de naissance (*sejima*). Dans la salutation, le jeune utilise : « *Fɔɔ n te.* » (Bonjour/bonsoir mon père.) C'est après la salutation que le vieux dit : « *Sɛeri o dunna yini.* » (Lève-toi.) Il faut préciser que, dans le passé et plus rarement maintenant, quand on voulait saluer une personne âgée on s'agenouillait.

Il est peut-être important de noter que les Waaba ne se vouvoient pas comme l'on fait en français. Cela ne veut pas dire qu'ils manquent de respect. Par exemple, les Waaba s'adressent au vieux par un mot respectueux, comme *yikuro* (vieux), *n kpento* (mon père) ou *n te* (mon propriétaire). Pour une vieille, ils disent *peekurika* (vieille), *n nɛ* (ma mère) ou *n maa* (ma mémé). Entre les jeunes, il y a aussi des appellations de courtoisie qui montrent que telle personne est plus ou moins âgée que l'autre, comme par exemple *n yikuro* (mon supérieur), *n paaro* (mon petit), *n tɔɔre* (mon égal), *n kpaaku* (mon jeune) ou *n daaso* (mon ami ou égal).

Le sous-groupe daatawo

Les Daataba sont voisins des Bètammariɓè (*Soomba*). Ce qui fait que, dans certains domaines, il y a des choses qu'ils ont en commun. Il en est de même pour les noms. Il faut souligner que ceci ne fait pas des Daataba des Bètammariɓè. Les Daataba font vraiment partie du groupe ethnique des Waaba et leurs noms donnés selon l'ordre de naissance sont les suivants :

Pour les garçons :

1. Mpaa
2. Ncaa
3. Kpaaku
4. Ndaa
5. Naate

Pour les filles :

1. Nkɔɔ
2. Tenne
3. Tempe
4. Kucei
5. Kuto
6. Kanti
7. Yɛdonte
8. Yɛde

Les noms selon la position de naissance

Il y a des positions des enfants lors de l'accouchement qui déterminent leurs noms. Voici quelques-uns de ces noms que ma mère, MOUNGOPA BOTI DOKO dite Kobi, m'a indiqué. C'est une femme résidant à Korimbendé expérimentée dans l'accouchement :

- Quand l'enfant sort par les pieds, il s'appelle Naayini (Piétiner sur).
- Quand l'enfant tombe sur le ventre dès qu'il sort, il s'appelle Pokonde (Renfermer sur) si c'est une fille, et Cankpɛɛka (Celui qui est sorti le visage en bas) quand c'est un garçon. Dans le sous-groupe des Daataba, un garçon qui tombe sur le ventre à la naissance est le futur Paarikuro (Le futur responsable des jeunes admis à la circoncision). Et jusqu'à sa circoncision (*yoobu*), l'enfant ne doit pas savoir qu'il est Paarikuro.

Il y a des parents qui veulent éviter que l'enfant devienne Paarikuro. On lui donne alors le nom de Mare au lieu de Paarikuro après un rituel de purification. Mare est

normalement un Paarikuro qui n'a pas été choisi le jour du choix des Paarikuriba (pl. de Paarikuro, *paarikuri findooma*). Les raisons pour lesquelles qu'il n'est pas choisi sont multiples. Une telle personne change le nom bien qu'on lui fasse les mêmes rituels et lui soumette aux mêmes règles que les Paarikuriba. Il portera le nom Mare parce qu'il n'a pas été choisi le jour de *paarikuri findooma*.

Quand Paarikuro meurt, il est enterré sur le ventre avec le visage collé au sol. Même quand on le transporte, on le fait coucher sur le ventre, le visage toujours orienté vers le bas.

- On nomme aussi un garçon Cankpɛɛka et une fille Pokonde quand son corps était entièrement couvert d'une membrane à la naissance. La sage-femme enlève et sèche la membrane. Puis les parents prennent une peau de cabri ou de varan dans laquelle ils mettent la membrane et y cousent une chaîne qu'on lui fait porter au cou. Avant qu'il ne grandisse, on lui enlève cette chaîne et on jette le tout, car il ne doit pas savoir ce qui est cousu dedans.
- Le petit frère de Pokonde, Naayini et Cankpɛɛka s'appelle généralement Kpakire (Petit frère de Pokonde et Cankpɛɛka).

Les noms liés à l'union libre

En milieu waao, un jeune homme et une jeune femme peuvent se marier par amour en se donnant leur consentement libre et réciproque. Dans ce cas, ils peuvent donner un nom spécifique au premier-né (fille ou garçon). Cet enfant a la possibilité de porter le nom que voici :

Pour les garçons :

Sɔɔtima (Bonté)
Sɔɔtire (Bonté)
Bansekima (Cœurs unis)

Pour les filles :

Nekima (Amour)
Sande (Beauté)
Bansekima (Cœurs unis)
Sɔɔto (Celle qui est bonne)

Les enfants nés après plusieurs années de mariage

Les Waaba ont des noms qu'ils donnent aux enfants d'un couple qui a passé plusieurs années de mariage sans avoir d'enfant. D'habitude, les parents donnent les noms de Fibi (Surprise, Étonnement) pour un garçon et Wandiyisa (Qui pouvait savoir ?) pour une fille. Certains m'ont dit que le nom Fɛɛtanni (Celui qui sort de la honte) peut aussi être donné dans ces circonstances.

Les enfants nés après la circoncision ou l'excision d'un des parents

Le premier-né après le rite de passage de la circoncision ou de l'excision de l'un des parents porte le nom de Yooto (Le circonciseur) si c'est un garçon et Kpisiro (Celle qui soigne la femme excisée) si c'est une fille.

Pour les garçons, les noms comme Waaro (Le père a été circoncis par Bɔɔn Yooto, le circonciseur de Bongou), Penni, Banni, Cambenni et Kaatoca (Le père a été circoncis par Konti Yooto, le circonciseur de la communauté des Kontiba), N'wèi (Le père a été circoncis par le circonciseur de Korimbendé) sont aussi les noms qu'on donne aux fils qui sont nés après la cérémonie de circoncision (*yoobu*). Il y a d'autres noms des circonciseurs du milieu waao que les parents donnent au premier enfant né après la circoncision du père. Quand c'est une fille, elle reçoit uniquement le nom de Kpisiro.

L'enfant né après la mort du père

Quand une femme enceinte perd son mari avant d'accoucher, l'enfant prend automatiquement le nom de Tepaa (Le père est mort), qu'il soit fille ou garçon. Si, par malheur, la fille Tepaa au cours de sa propre grossesse perd son mari avant d'accoucher, l'enfant est appelé Bɔɔnna (Les ruines).

L'enfant qui perd sa mère

Quand une mère nourrice décède en laissant un enfant, ce dernier subit un traitement aux herbes. L'orphelin prend un nouveau nom que lui donne le vieux qui administre le traitement. Comme exemple, nous avons le nom Kuura (instrument qui sert à sortir une puisette tombée dans un puits) pour les garçons. Quand c'est une fille, elle prend souvent le nom de Niisiba (Console-les, Flatte-les).

Le nom d'un meurtrier

Dans le cas où quelqu'un commet un meurtre, celui-ci subit un traitement aux herbes qui aboutit au changement de nom. Le nom qu'on lui donne plus généralement est Cintɛ (Nom donné à un meurtrier pour éviter que l'esprit du défunt lui fasse du mal). Le changement de nom est obligatoire pour que la personne tuée ne puisse pas se venger. Parfois on peut rencontrer des petits enfants qui portent le nom de Cintɛ. Dans ce cas, il s'agit d'un nom hérité qui est donné à un enfant né le jour du décès d'un vieux qui s'appelait Cintɛ.

Les noms hérités

Dans le milieu waao, on rencontre des noms que les enfants ont hérités d'un grand-père ou d'une grand-mère qui est décédé(e) dans la famille ou dans le village. Cela permet de perpétuer le nom du défunt. Les sages disent le plus souvent que le défunt ne veut pas que son nom soit effacé. C'est pourquoi il a permis la naissance d'un enfant le jour de sa mort. Les enfants héritent les noms de leurs grands-parents s'ils naissent le jour du décès ou des cérémonies funéraires de ces derniers. La plupart des gens disent que le plus souvent, les enfants héritent de ces noms pour apaiser les cœurs attristés des membres de la famille, et surtout pour honorer la mémoire des défunts appartenant à la famille du nouveau-né.

Voici une liste de quelques noms que le nouveau-né peut hériter :

Yontun	(Moutarde)
Yɔkɔsi (ou Kɔbi, Kpansa)	(Lièvre)
Doko (ou Konde)	(Buffle, Bœuf)
Cando (ou Duka)	(Éléphant)
Kasa (ou Bɔɲu)	(Épervier)
Soku	(Cachette)
Yoro (ou Yɛeri)	(Feu)

En plus de ces noms que les grands-parents du nouveau-né portaient, il y a d'autres noms qu'ils peuvent hériter, en particulier des noms usuels comme par exemple Maampo (Fils du gombo), Kperi (Le fort), Tchoropa (Pas de veilleur), etc.

Les noms de circonstances

L'enfant qui naît dans une famille peut porter un nom qui témoigne d'une période heureuse ou malheureuse que ses parents ont traversée pendant la grossesse. Alors pour marquer cela, ils donnent un nom à leur enfant en rapport avec ce qu'ils ont vécu. Une mère peut faire l'objet de la haine ou d'autres traitements, soit des beaux-frères ou beaux-parents, soit d'une coépouse. Si cette femme maltraitée accouche, elle donne un nom en relation avec le traitement qu'elle a reçu.

Quand un *sikiti waraka* (génie tutélaire d'une communauté) a aidé à l'accouchement, les parents donnent un nom pour lui rendre hommage, même si l'accouchement était difficile. Les noms donnés dans tous les cas mentionnés ci-dessous sont en général des noms dont la forme est proverbiale (*yantire*). Nous pouvons citer quelques-uns de ces noms, sans être exhaustif :

Batipa	(On ne nous aime pas)
Bodarima	(Bonheur)
Bontori	(Sois là pour moi)
Cɔɔriwe	(Qu'ai-je gâté ?)
Cɔɔropa	(Il n'y a pas celui qui s'en occupe)
Daabacuku	(Ceci ne s'oublie pas)
Fandɔri	(L'imbécile a accouché)
Fɛɛtanni	(Celui qui fait sortir de la honte)
Kpeere	(Amitié, Alliance)
Kurima	(Ancienne)
Mandopa	(Pas de surveillant)
Nanwan	(Moi seul)
Pɛɛre	(Don)
Pɛɛwootopa	(Pas de donneur de soutien)
Penso	(Appréciateur)
Pondeyaama	(Parole de derrière)
Porimate	(Homme de vérité)
Sancukuma	(Oubli du bienfait)
Siiromatɔu	(Se taire est mieux)
Sokotɔu	(Se cacher est mieux)
Sorotori	(Pour demain)
Soroyaama	(Parole de demain)
Sɔɔtirate	(Homme de bien)
Suuru	(Patience)
Tarikatɔu	(Aller ailleurs est mieux)
Wandakpari	(Qui va manquer ?)
Wandapaana	(Qui n'en a pas ?)
Wandɔɔ	(Qui en veut ?)
Wantifi	(Personne ne s'occupe de nous)
Wantineki	(Qui nous aime ?)
Wencariku	(Salut de Dieu)
Wendarima	(Grâce à Dieu)
Wendekpen	(Dieu est grand)
Wendeyaama	(Parole de Dieu)
Wentande	(Dieu a racheté)
Wɛɲuropɛɛre	(Don de Dieu)
Wɛ̃riwan	(Qui ai-je offensé ?)

Yaatopa	(Il n'y a pas celui qui s'en occupe)
Yirikoon	(Manque de soutien d'un homme)
Yiropa	(Pas d'homme)
Yirotori	(À cause de l'homme)

Les noms suivant le rite de changement de nom

Les Waaba ont un rite (*yɔɔritu*) au cours duquel une personne acquiert un nouveau nom (*yɔɔri beere*) qui s'ajoute au nom de naissance. C'est souvent un rite bien organisé au cours duquel se font les pratiques de changement de noms propres aux communautés du groupe ethnique des Waaba.

Ce rite diffère d'une communauté à une autre. Dans certaines communautés, quand le père de la famille consulte un devin (*boko*), il se peut que celui-ci préconise de changer le nom (*yɔɔrɛ*) d'un fils ou d'une fille. Le but est d'écarter les mauvaises influences sur une personne, qu'il s'agisse d'un sort ou d'un génie. Une fois le nom changé, un génie aura de la peine à retrouver la personne et un sort perd sa puissance. Parfois, le père communique le nom après la consultation du devin avant d'organiser le rite pour la personne concernée.

Par contre, dans d'autres communautés, c'est après le rite d'initiation de la circoncision que les jeunes sont admis au rite de changement de nom. Dans ces communautés, le nouveau nom démontre que la personne est devenue adulte. Dans d'autres communautés encore, le rite de changement de nom ne se pratique pas du tout.

En général les noms changés suivant le rite (*yɔɔritu*) peuvent être donnés à un homme et à une femme. Ils sont :

Boko	(Devin)
Cando (ou Duka)	(Éléphant)
Saaki	(Balayer)
Kasa (ou Bɔɔɔ)	(Épervier)
Yoro (ou Turun)	(Feu)
Daku (ou Bɛrɛ)	(Scorpion)
Doko (ou Konde)	(Buffle, Bœuf)
Kpaaku	(Le troisième fils)
Seku (ou Kouti)	(Hyène)
Wuro	(Varan)
Yɔkɔsi (ou Kɔbi, Kpansa)	(Lièvre)

Le premier enfant né d'une mère qui a changé de nom prend ce nom changé de sa mère en ajoutant « -pe ». Par exemple, si la mère est Cando, le fils ou la fille s'appellera Candope. Si la mère s'appelle Doko le fils ou la fille sera Dokoope.

Nom changé + « -pe » :

Boko	–	Bokope
Cando	–	Candope
Cɛso	–	Cɛsoope
Saaki	–	Saakipe
Kasa	–	Kasaape
Daku	–	Dakupe
Kpaaku	–	Kpaakupe
Doko	–	Dokope
Seku	–	Sekupe
Wuro	–	Wurope
Yɔkɔsi	–	Yɔkɔsipe

Si le premier enfant est une fille, elle est destinée à se marier dans la famille de l'ancêtre qui a donné son nom à son géniteur, ou bien la fille se marie dans la famille dans laquelle se trouve le génie tutélaire auprès duquel les cérémonies du changement de nom ont été faites. Si le premier est un garçon, c'est la première fille qui le suit qui remplira cette fonction.

Les noms des enfants qui suivront le premier prennent les noms suivants :

2. Centi (deuxième enfant après le changement de nom)
3. Saayi (troisième enfant après le changement de nom)
4. Beere (quatrième enfant après le changement de nom)

Après ces quatre noms, à partir du cinquième enfant, les parents choisissent parmi les noms selon leur préférence. Il faut noter que ce type de noms peut être porté par les garçons comme par les filles.

Les noms liés au manque de fertilité et aux mort-nés

Nous avons des catégories de noms liés aux problèmes de fertilité, à la mort pré- ou postnatale d'un bébé, aux noms des enfants nés après le décès de leurs frères aînés et aux noms liés aux génies ou guérisseurs que les parents consultent pour pouvoir concevoir et accoucher de bébés en bonne santé.

Dans le répertoire des noms waama, il y a ceux qu'on peut donner aux enfants nés après la mort de leurs frères aînés. Comme on peut l'imaginer après la mort d'un enfant, c'est souvent le désespoir qui s'installe dans le cœur des gens de la famille. Ce qui fait que les parents donnent des noms pour exprimer leur état d'âme et dans la confiance que Dieu et les ancêtres protègent l'enfant. Voici quelques noms :

Pour les garçons :

Kuuntori	(À cause de la mort)
Buntisu	(Houes)
Sonkoru	(Rentre demain)
Mɔɔku/Mɔɔtu	(Herbes)
Bunnawe	(Avec quoi creuser ?)
Naatiku	(Terre cultivable aux alentours des concessions)

Pour les filles :

Kpiita	(Ce qui est mort)
Bunnawe	(Avec quoi creuser ?)
Tijatɔɔn	(Le sable de la terre)
Beecɔɔribu	(Gaspiller les noms)
Tuuto	(Celui qui accompagne)
Nuuriba	(Regarde-les)
Datibéi	(Nous sommes fatigués)

Le nom Naatiku est spécial. Il y a deux situations dans lesquelles on peut le donner à un enfant. La première est celle où la mère n'accouchait que de mort-nés, et la deuxième c'est quand un enfant naît dans le champ de la maison (*naatiku*).

D'autres noms sont donnés aux enfants qui sont nés suite aux prières à un *waraka* (génie tutélaire de la maison maternelle ou paternelle). Si une femme a fait plusieurs fausses couches ou mort-nés, elle va avec son mari auprès d'un *waraka* pour demander un enfant. Quand l'enfant naît, il porte le nom de Yombo (Esclave), et le petit frère de Yombo portera le nom Dendi (C'est passé). Ces noms peuvent être portés par un garçon ou une fille.

Plus généralement, les parents peuvent aller auprès d'un *waraka* (génie tutélaire) pour prier afin d'avoir une progéniture. Comme les enfants nés suite à ces prières sont consacrés à un *waraka*, leurs noms sont dérivés du nom du génie. Le nom d'une fille se distingue du nom d'un garçon par l'ajout de « -pe ». Il y a beaucoup d'exemples de noms tirés des noms de certains génies des communautés waaba. En voici quelques-uns :

Naju/Najupe	(du nom du génie Yin Naju)
Kpɛɛru/Kpɛɛrupe	(du nom du génie Kpɛɛru)
Wende/Wɛɛmpe	(du nom du génie Wɛɛnkpɛɛɲa)

Il y a aussi des cas où un couple va auprès d'un guérisseur pour demander un traitement à base de plantes afin qu'il ait un enfant ou qu'il ne perde plus le nouveau-né. Le guérisseur leur donne une décoction pour se laver. Dans ce cas l'enfant porte le nom donné par celui qui a traité la mère. Comme le guérisseur n'est parfois pas un Waao, nous rencontrons des noms comme Mare, Yanyi, Cuumɔ et bien d'autres. Ces noms montrent, par exemple, que c'est un

Peulh qui a donné le traitement à la mère pour que naisse cet enfant. C'est pour cela que parfois nous entendons l'expression « *Fɔrɔnsu-di wò tambi*. » (Il a été racheté par les Peulhs.) D'autres peuples aussi peuvent donner ces noms selon leurs manières.

Les surnoms ou les sobriquets

Nous rencontrons dans la sphère des noms waama des noms qui montrent la bravoure, la puissance, le courage ou la résistance. Ces noms sont souvent liés à la nature. Au cours de leur vie et suite à la maîtrise de quelque chose, certains sont surnommés en fonction de cette chose. On rencontre des noms comme par exemple :

Tampɛɛku	(Pierre)
Yātibu	(Pirogue)
Kouto	(Lion)
Yāabu	(espèce d'arbres, <i>Xeroderris stuhlmannii</i>)
Bɔɔbu	(espèce d'arbres, <i>Parinari curatellifolia</i>)
Cembu	(Raisinier, espèce d'arbres, <i>Lannea microcarpa</i>)

Il faut noter que les chanteurs (qu'on appelle en waama *sukuriba*, *deritiba*, *kaatiba* ou *yaatiba*) ont de pareils noms pour annoncer ce qu'ils sont. Parmi ces noms de chanteurs, je voudrais en citer quelques-uns : Saata, Yinsu (Rônier), Poridikiiti (L'argent des fiancées), Wakidɔɔku (Gorge du serpent), Kpiitansu (Pierres des morts) et bien d'autres.

Les noms des jumeaux

En milieu waao, la naissance de jumeaux ou triplés est bien connue. Une femme qui a vécu des naissances multiples est appelée « *sika nɛ* » (mère des jumeaux). Le premier des jumeaux qui sort est le petit frère ou la petite sœur de celui/celle qui suit. Le deuxième est le grand frère ou la grande sœur. Le même scénario se produit pour les triplés : le premier-né est le petit frère (ou la petite sœur) et le dernier est toujours le grand frère (ou la grande sœur). Selon ce que la plupart des Waaba disent, l'aîné envoie toujours le cadet pour explorer là où ils vont et aller reconnaître la vie qui va les accueillir et le climat d'entente entre leurs parents. Ainsi, il verra si la vie leur sera aisée dans cette famille. Au cas où le milieu de vie n'est pas adéquat, le cadet rend compte à l'aîné qui ne survivra pas à la naissance.

Selon les explications d'une vieille sage-femme qui a dirigé l'accouchement de plus de quatre mères de jumeaux et d'après les informations qu'elle m'a données, les jumeaux ou les triplés n'adoptent pas la même position à la naissance. Si le premier sort par les pieds, le deuxième sort par la tête et vice versa. Celui qui sort par les pieds est appelé Naayini (Piétiner sur) et l'autre prend le nom Sika (Jumeau). Dans le cas de triplés, le troisième enfant prend automati-

quement le nom de Karo (Petit frère des jumeaux). Et dans le cas de jumeaux, quand ceux-ci ont grandi, l'enfant qui va naître après eux prend le nom de Karo.

Les noms des enfants nés successivement de même sexe

Dans certaines familles, nous rencontrons parfois la succession fréquente d'un même sexe. Les Waaba ont des noms liés à ce genre de situation. Ce sont en général des noms proverbiaux donnés par l'un des parents de l'enfant pour manifester soit son mécontentement, soit sa satisfaction par rapport au sexe de l'enfant. Ainsi, nous avons :

Pour les garçons :

Sinkooma (Essuyeur de chagrin)
Koosima (Comment résoudre ça ?)
Nanwan (Qui m'aiderait ?)

Pour les filles :

Kabataka (Cet enfant n'est pas amer)
Ciriwan (Je veux tout enfant)
Tekiri (Change de sexe)
Maatou (Cela est mieux)
Tiitu (Insulte)

Les noms liés aux événements et aux lieux de naissance

Certains noms sont donnés en tenant compte des manifestations et du lieu de naissance d'un enfant. Ainsi, lorsqu'un enfant naît pendant une fête quelconque (cérémonie funéraire ou toute autre manifestation réunissant plusieurs personnes : Noël, 1^{er} janvier, etc.), les noms suivants peuvent lui être attribués selon son sexe et l'évènement :

Pour les garçons :

Kutire (Assemblée)
Sumaari (Jour de prière)

Pour les filles :

Sansani (Assemblée)
Yasima (Jour de prière)

Il y a d'autres enfants qui naissent dans la douche, au marché, sur le chemin, sur une montagne, au champ, ou à un autre endroit. Les enfants nés dans l'un de ces endroits prennent les noms suivants :

Pour les garçons :

Katete (Propriétaire du marché)
Tambute (Homme de montagne)
Macoka (En chemin)
Cɔɔsiku (Dans la douche)
Naatiku (Dans le champ près de la maison)

Pour les filles :

Katepe (Femme du marché)
Cɔkɔmii (Sur le chemin)
Naatiku (Dans le champ près de la maison)

Les noms donnés par un roi

En milieu waao, nous avons la position d'autorité héréditaire qu'on appelle *wuro* (pl. *wuriba*). Le *wuro* n'exerce pas tellement le rôle d'un chef et son rôle n'est pas identique au *wara pukooto* ou *warate* (prêtre ou sacrificateur). Pour devenir *wuro*, il y a des conditions à remplir avant d'être éligible et le choix obéit à certaines règles qu'il faut respecter. Dans la forme, le choix d'un roi est différent de celui d'un chef prêtre. Dans certaines communautés il existe des rois, et dans d'autres des chefs prêtres. Il y a plusieurs communautés qui ont à leur tête des rois. On peut citer les Booba, Yariba, Daasaaba, Cantamba et bien d'autres. Par contre, il y a d'autres communautés qui ont des chefs prêtres (*wara pukootiba*), comme par exemple les Bèètiba, Peitimba, Kontiba et bien d'autres. C'est pourquoi le *wuro* est couramment traduit en français comme « le roi ».

Dans un village où il y a un roi, dès qu'un enfant naît, il peut se permettre de donner un nom à cet enfant au grand bonheur des parents. Peut-être que ce nom ne sera pas très usuel. C'est pourquoi nous pouvons rencontrer Wuripɔɔ, Wuritaawo et parfois il donne le nom de sa royauté à l'enfant. J'ai comme exemple un de mes grands frères qui est né en 1976 au moment du règne du roi Fɔtirete de la communauté des Fɔtiba. Ce roi a donné Fɔtire comme nom à cet enfant qui venait de naître. Jusqu'à ce jour les vieilles l'appellent ainsi.

Parmi les noms waama, il y a des noms de la royauté. Ce sont les noms que les familles royales portent. Par exemple, il s'agit de :

Boobute	(Roi de la communauté des Booba)
Mɔnɔɔɔute	(Roi de la communauté des Mɔnɔmba)
Yantambute	(Roi de la communauté des Cantamba)
Waakute	(Roi de la communauté des Waawuritimba)
Daasaakate	(Roi de la communauté des Daasaaba de Natitingou)
Taampunwuro	(Roi de la communauté des Daasaaba de Kotopounga)
Yāacaakate	(Roi de la communauté des Kanticirantiba de Pèporiyakou)
Tantikute	(Roi de la communauté des Tantiba de Tankikou)
Kpaayarikate	(Roi de la communauté des Kpaayariba de Ouroubouga)
Yarikate	(Roi de la communauté des Yariba et Yonyomba de Tora)
Kparifate	(Roi de la communauté des Yaaba de Kouarfa)
Benseɔute	(Roi de la communauté des Bensemba)
Datawuro	(Roi de la communauté des Daasaaba de Tampobré)
Kpiika (Fɔrɔn kpiika)	(Roi de la communauté des Daasaaba de Yarikou)
Yankpaa Kpiika	(Roi de la communauté des Daasaaba de Pouya)

Les noms liés aux époux

L'époux et sa famille n'ont pas le droit d'appeler la femme mariée d'un nom de leur famille. Ainsi donc, dès qu'une femme est mariée, les membres de sa belle-famille et les gens du village de son mari l'appellent par un nouveau nom de mariage qui est lié à son ethnie ou à son village ou à tout autre repère qui lui est propre. Nous trouvons des noms comme :

Boope	(Femme de la communauté des Booba)
Yaape	(Femme de la communauté des Yaaba)
Kuyaape	(Femme de la communauté des Kuyaaba)
Yaripe	(Femme de la communauté des Yariba)
Bɛɛtipe	(Femme de la communauté des Bɛɛtiba)
Taɲampe	(Femme appartenant au sous-groupe des Taɲamba)
Daatape	(Femme appartenant au sous-groupe des Daataba)
Mɔnɔmpe	(Femme de la communauté des Mɔnɔmba)
Yaaripe	(Femme du village de Yarikou)
Tampɔbiwo	(Femme du village de Tampobré)
Tampɛkiwo	(Femme du village Tampègré)

De plus, les époux ne devraient jamais s'appeler par leurs propres noms. Chacun utilise souvent le nom « *N yete deɲo* » (Personne de chez moi) pour se référer à son mari ou à sa femme.

Les noms liés à l'activité professionnelle

Il y a certaines activités qui étaient réservées à une communauté waao spécifique. Le tissage par exemple était fait par le sous-groupe des Waaba, ce qui fait que nos voisins Bètammariɓè appellent le pagne tissé *owanri yati* (le pagne du Waao). À l'instar de cette activité, il y a d'autres noms qui rappellent par exemple la chasse, la forge, la vannerie, etc. Nous avons des noms qui matérialisent cela :

Waaro	(Chasseur)
Tɛɛto	(Tisserand, Vannier)
Konto	(Joueur de tambour)
Caaro	(Forgeron)

Les noms étrangers

Les Waaba ont de nos jours des noms qui ne sont pas d'origine waama. Puisque les Waaba voyagent et migrent beaucoup, il y a des noms provenant des endroits des diasporas. Par exemple, les noms Sɔnde, Mɔnde, Dukpe viennent du Nigeria. Il y a aussi d'autres noms comme

Kofi, Mamman ou Musa dont l'origine n'est souvent pas claire. Parfois ces noms sont donnés par un étranger dont le passage dans le village ou à la maison coïncide avec la naissance d'un enfant, l'étranger propose alors un nom de son origine aux parents. Les Waaba étant un peuple de l'hospitalité et de l'humilité acceptent ce nom proposé.

Il y a des gens qui n'ont qu'un seul nom, soit du calendrier catholique ou un autre nom français. Ces noms sont vraiment récents et n'ont pas pris corps dans la communauté, sauf parmi ceux qui pratiquent la religion chrétienne.

Conclusion

Tout comme le patrimoine des autres peuples, celui des Waaba du Bénin est très riche. Ainsi, il existe un grand répertoire de noms. Ces noms sont de différents types et ont différentes significations et origines. Aucun nom en langue waama n'est mauvais, sauf certains noms que les gens ont acquis suite à leur mauvais comportement, comme par exemple Yuutoca (Deuxième fils du voleur), Yuuticaakpaku (Troisième fils du voleur).

En waama nous disons : « *waa beeya i yantiya-di* », ce qui veut dire que les noms waama sont de forme proverbiale. Nous devons être fiers de les porter. Cela témoigne de notre identité et de notre engagement pour promouvoir notre patrimoine. Partout où nous sommes, nous devons être fiers de porter ces noms pour montrer notre origine et notre richesse culturelle.

C'est pourquoi nous devons éviter de considérer les noms waama comme des noms malsains, des noms impurs. N'oublions surtout pas que les noms ont une influence sur ceux qui les portent. C'est pourquoi il faut donner des noms qui reflètent le bien, le succès, l'amour ou la bénédiction. Évitions surtout de donner des noms qui sont des imprécations sur nos enfants. Évitions de donner des noms de haine, de guerre, d'ivrognerie ou des noms qui ont trait à des choses négatives et à la méchanceté.

Le nom en milieu waao est considéré comme une partie distinctive de la personne qui le porte ; il fait partie intégrante de son identité. C'est pourquoi dans certains milieux, il est interdit de crier le nom d'une personne dans la nuit profonde, à midi ou en pleine chasse. Le nom est si intimement lié à la personne que les malfaiteurs ou les génies malveillants peuvent s'en servir pour nuire à l'intéressé.

Il est important de nous rappeler que les noms waama, ainsi que ceux des autres peuples au Bénin, courent le risque de disparaître d'ici quelques décennies si les gens n'y prennent pas garde. Dans nos communautés nous avons plusieurs personnes qui ne portent pas de noms waama. Si un parent qui porte le nom du calendrier catholique, comme par exemple André, met au monde un fils qu'il nomme à son tour Gaston, cette famille risque de perdre son

identification avec les Waaba. C'est pourquoi il est important que nous nous attachions à notre patrimoine pour ne pas le laisser disparaître. Commençons par faire revivre nos propres noms !



Image d'un nouveau-né waao, couché après son premier bain.

© 2014 T. François BOCO. Utilisé avec permission.

Remerciements

Mes sincères remerciements à l'endroit de toute personne qui a contribué d'une manière ou d'une autre à la rédaction de cet ouvrage.

Je remercie les consultants en anthropologie de SIL Togo-Bénin, Dr. Johannes MERZ et son épouse Dr. Sharon MERZ, le Dr. Sotima TCHANTIPO Professeur en Sociologie à Université de Parakou, et le Dr. Ambroise KOURA pour leurs apports.

Je remercie Maman MOUNGOPA DOKO pour toutes ses explications, merci à Boco TCHOROPA, à PARKOURO N'Wei et à toutes les personnes ressources qui nous ont fourni des informations utiles pour la réalisation de ce document.

Références

- Merz, Johannes. 2017. Frictions et inversion de modernité : portrait de la Commune de Cobly dans l'Atacora du Bénin. *SIL Electronic Working Papers* 2017-01.
<https://www.sil.org/resources/publications/entry/68776>
- Rowe, Jennifer L. 1997. Le système de parenté des Waaba. *Afrikanische Arbeitspapiere : Schriftenreihe des Kölner Instituts für Afrikanistik* 52 : 61-84.
- Sakoura, Martin. 1994. Religion traditionnelle des Waaba du Bénin. *Insights in African Ethnography* 1 : 35-50.
- Sakoura, Martin. 1997. Quelques croyances des Waaba. *Insights in African Ethnography* 2 : 16-36.
- Sandjougouma, Yoro Issacar et David Roberts. 2021. Vers une orthographe du ton pour le waama. *Série électronique de documents de travail, SIL Togo-Bénin* 14. <https://togo-benin.sil.org/resources/archives/91113>

Table des matières

Introduction.....	2
Grossesse et naissance	3
Les règles relatives à la grossesse.....	4
L'accouchement et les règles associées.....	5
La sortie de l'enfant de la maison de naissance	7
Les donneurs de noms	8
La sage-femme	8
Le père de famille	8
La vieille qui s'occupe de la femme en état de grossesse	8
Les types de noms.....	8
Les noms selon l'ordre de naissance.....	9
Le sous-groupe waao.....	9
Le sous-groupe daatawo.....	10
Les noms selon la position de naissance	10
Les noms liés à l'union libre.....	11
Les enfants nés après plusieurs années de mariage.....	11
Les enfants nés après la circoncision ou l'excision d'un des parents.....	12
L'enfant né après la mort du père	12
L'enfant qui perd sa mère	12
Le nom d'un meurtrier	12
Les noms hérités.....	13
Les noms de circonstances	13
Les noms suivant le rite de changement de nom	15
Les noms liés au manque de fertilité et aux mort-nés	16
Les surnoms ou les sobriquets.....	18
Les noms des jumeaux.....	18
Les noms des enfants nés successivement de même sexe.....	19
Les noms liés aux évènements et aux lieux de naissance	19
Les noms donnés par un roi	20
Les noms liés aux époux.....	21
Les noms liés à l'activité professionnelle.....	21
Les noms étrangers.....	21
Conclusion	22
Remerciements	23
Références	24